CONSEIL D'ADMINISTRATION

CREPS DE BOULOURIS Samedi 28 septembre 2019 - 09H00/17H00

Membres présents	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BOURON Luc, BUNIET Jean-Michel, CHABANNES Emmanuel, CORDIER Yves, COURPRON Alain, DUPONT Anne-Charlotte, EXBRAYAT Michel, FRIZZA Dominique, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, GROSSETETE Jean-Marc, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, MANTELLI Thomas, MARET Bénédict, MEYER Bertrand, MONSERAT Michelle, OREGGIA Gerard, SIMON Hervé, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Invités à titre consultatif	ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard.
Absents/ excusés	GEFFROY Christine, LAPARADE Jacques, LENORMANT Anne Cécile, PUCHE Séverine, PY Alexandre, SAEZ Eric, SERRANO Didier.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

Philippe LESCURE donne la parole au Directeur du CREPS, Monsieur Daniel GOURY, après l'avoir remercié d'accueillir le Conseil d'Administration.

Monsieur Daniel GOURY souhaite la bienvenue aux membres du CA et présente l'ensemble du CREPS PACA qui comprend Boulouris, Aix, et Antibes.

Le Président donne la parole à Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Régionale PACA. Gérard OREGGIA, souhaite la bienvenue à tout le monde, et remercie le CREPS de Boulouris.

Le Président LESCURE souhaite s'exprimer suite au décès du Président Jacques CHIRAC :

"La 103ème session du Comité International Olympique s'est tenue à Paris du 29 août au 3 Septembre 1994 sous la présidence de Juan Antonio Samaranch, Président du CIO. Il fut accueilli à l'occasion par Jacques Chirac, alors Maire de Paris. C'était l'année du Centenaire du CIO créé en 1894 par Pierre de Coubertin.

En ouverture de session et avant la réunion du Congrès, la F.F.TRI. associée à la Ville de Paris, a organisé le 29 août, le « Triathlon de Paris » comme épreuve de démonstration de ce que pourrait être le triathlon aux Jeux, et ceux dans la Seine et aux pieds de la Tour Eiffel devant les congressistes. Jackpot ! puisque le triathlon obtiendra au cours de la session des jours suivants le statut olympique. Et l'annonce d'une 1ère apparition aux programme des JO de Sydney 2000.

Jacques Chirac qui avait annoncé début 1990 qu'il pourrait nager dans la Seine ne s'y était pas

1

risqué mais son support d'alors aura permis au triathlon d'être ce qu'il est devenu aujourd'hui."

Une minute de silence est observée par les membres du Conseil d'Administration.

Le Président souhaite tenir quelques propos liminaires. En cette rentrée de septembre 2019, il reste une année de travail dans ce mandat. Le Président insiste sur l'importance de continuer à faire avancer tous les projets en cours dans l'intérêt fédéral. L'intérêt général est ce qui doit dicter toutes les actions et décisions des administrateurs durant cette dernière année olympique 2020.

Le Président félicite également les athlètes de l'équipe de France pour les résultats obtenus cette saison et remercie la Direction Technique Nationale pour le travail réalisé.

Le Président donne la parole au Secrétaire Général, Pierre BIGOT, qui présente l'ordre du jour :

1. Décisions à prendre :	3
1.1. Réglementation Sportive 2020, politique 2021	3
1.2. Dégressivité de la compensation du pass'compétition PACA/AURA	5
2. Sujets de fond, présentations :	6
2.1. Subvention ANS (ex CNDS) et nomination d'une commission d'évaluation/d'attribution	6
2.2. Arbitrage hors épreuve fédérale	6
2.3. Point financier:	6
2.3.1. Atterrissage 2019	6
2.3.2. préparation 2020	7
3. Points d'informations / questions diverses	8
3.1. Calendrier des réunions fédérales fin 2019 - 1er trimestre 2020	8
3.2. Enquête "Mieux connaître les clubs"	9
3.3. Championnat de France des Clubs Féminin de Division 2 & 3 de Duathlon	9
3.4. Point d'information Jeux Olympiques et Paralympiques	10
3.5. Point enquête mondiale ITU	12
3.6. Affaires internationales	12
3.7. Accord cadre	12
3.8. Point Communication & Marketing	13
3.9. Point Médical	16
3.10. Championnats de France RAID	16

1. Décisions à prendre :

1.1. Réglementation Sportive 2020, politique 2021

Bertrand MEYER rappelle que lors du CA du 15 juin 2019, les orientations et quelques modifications de la Réglementation Sportive 2020 ont été présentées. Le Conseil d'Administration avait alors validé plusieurs modifications et demandé quelques précisions.

Demande du CA	Réponse CNRS	Décision/vote
Préciser que "la jugulaire du casque doit être ajustée".	 Point 6.3 : Les déplacements avec le vélo s'effectuent à pied, vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire fixée et ajustée. Une ligne au sol délimite l'entrée et la sortie de l'aire pour application de cette règle. Point 6.5 : Les déplacements avec le vélo s'effectuent à pied, vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire fixée et ajustée. Une ligne au sol délimite l'entrée et la sortie de l'aire pour application de cette règle. 	Valide à l'unanimité les deux modifications
Faire évoluer la réglementation afin d'autoriser les formats qui attirent des concurrents et favorisent le développement, y compris avec chronométrage, classement et remise de prix, sans avoir à demander de dérogation.	L'organisateur d'une épreuve sans label "championnat départemental, régional ou national", ni sélectif régional ou national, souhaitant déroger à la Réglementation Sportive doit simplement en informer la ligue régionale (aucune autorisation n'est requise). Les règles Techniques et de Sécurité devront être respectées sur toutes les épreuves, sans dérogation.	La règle relative aux demandes de dérogation doit changer (20 Pour, 5 Contre). Les demandes de dérogations sont confiées aux Ligues Régionales (20 Pour, 2 Contre, 3 Abstention). Modifier l'article 9 de la Réglementation Sportive en prévoyant un recours possible au niveau de la CNRS.
Préciser ce que doit contrôler un arbitre à l'entrée de l'aire de transition.	Annexe 1 - Les contrôles à l'entrée de l'aire de transition Les arbitres valident le matériels suivant :	Les arbitres ont la possibilité de contrôler le matériel. Ce n'est pas une obligation (21 Pour, 2 Contre, 2 Abstention). Le CA valide à la majorité la suppression de l'obligation de numérotation du bonnet (15 POUR, 8 Contre, 2 abstentions) Le texte validé par le Conseil d'Administration se trouve ci-dessous. Il est demandé d'insérer la Règle ItU en ce qui concerne les caméras. Annexe 1 - Les contrôles à l'entrée de l'aire de transition Les arbitres peuvent valider le matériel suivant : Dossard attaché par trois points Casque jugulaire attachée et ajustée Vélo Identification Présence d'un système de freinage (1 par roue) Présence des embouts de guidon Caméra Dans le cas de course avec Aspiration abri autorisée, les points suivants s'ajoutent : Prolongateurs Nombre de rayons

Bertrand MEYER, présente les différentes modifications d'ajustement.

Point	Demandeur	Remarque	Décision/vote
1.6	Direction Technique Nationale	Une distinction est faite entre Équipe de France qui renvoie à une sélection pour un championnat et sélection nationale qui renvoie à une participation à une épreuve internationale. Par conséquent il est demandé d'ajouter les termes "Sélections Nationales" à la suite de : "peuvent prétendre aux sélections en Equipe de France".	
1.10	Alexandre PY	"Pour le Triathlon des Neiges et Cross Duathlon : remplacer vélo tout terrain et VTT par cyclisme tout terrain afin de conserver les même termes"	Validé à l'unanimité
3.3.3	CNRS		Validé à l'unanimité
3.4	CNRS		Validé à l'unanimité
4	Gérard Oreggia	Cette modification entraîne-t-elle une modification du Règlement Intérieur de la CNA ? A titre personnel je regrette le retrait des 3 principes devant guider l'arbitre, notamment être pédagogue.	Thomas MANTELLI : le règlement intérieur de la CNA sera modifié en ce sens.
4.2	Eric SAEZ Cédric GOSSE	 Il serait bien à mon avis de remplacer le doit par devrait ou alors préciser que cela ne concerne que les épreuves labellisés. Il me semble que beaucoup de club qui organise des triathlons et des aquathlons ne sont pas en mesure de mettre tout cela en œuvre sur une course. Un petit club qui organise un triathlon avec sa dizaine de bénévole ca existe encore et mettre à disposition un bateau réservé à l'arbitrage, une voiture pour les reconnaissances, 4 motos est totalement impossible. Un petit organisateur fait au mieux et il faut inclure cette notion. Pas forcément possible d'avoir un local sécurisé et fermé à clef en fonction de certaines organisations. Proposition : mettre un local spécifique sécurisé (une tente surveillée est possible) 	A modifier de la Réglementation Sportive : remplacer le local fermé par une zone arbitre. Validé à l'unanimité
4.3	Eric SAEZ	Il me semble qu'écrire que les décisions des arbitres sont irrévocables n'est pas vrai dans la mesure ou un concurrent peut saisir d'autres instances lors d'une décision non appropriées (voir championnat de France cross triathlon 2018). Ecrire irrévocable mais ajouter les droits de recours.	Il est rappelé que les décisions arbitrales sont irrévocables au niveau fédéral
4.4	Cédric GOSSE	Souvent les concurrents ont 3 moyens d'identifications (dossard, puces, marquages). Proposition: Il faut avoir au moins 2 moyens d'identification à l'arrivée sinon disqualification. Il est de CNRS de réflexion afin d conformi jurispr	
4.5	Gérard OREGGIA	Faudra t-il prévoir une zone de pénalité avant la ligne de descente vélo ou peut on mettre la zone de pénalité après cette ligne ? où commence la T2 La zone de être pl dépôt de Validé à Validé à	
6.4.2	Dominique FRIZZA	Le point le plus éloigné d'un parcours natation, n'est pas nécessairement le + froid, le plus chaud ou médium. Pourquoi ne pas appliquer la réglementation de l'ITU: prendre la t° de l'eau à 3 points différents sur le parcours natation et garder la T° la + basse comme référence?	
6.5.1	CNRS		Validé à l'unanimité
6.5.5.	CNRS		Validé à l'unanimité
6.8	CNRS		Validé à l'unanimité

7	CNRS		Validé à l'unanimité
7.1	CNRS		Validé à l'unanimité
7.2.1	Gérard OREGGIA	Dans ce relais, il y a des départs privilégiés ou possibles, mais rien d'imposé. Si l'organisateur le propose, peut on laisser libre la gestion de l'ordre des départs à l'équipe ?	Unanimité pour l'ordre des relais présenté
7.2.2.	CNRS		Validé à l'unanimité
7.3.1	CNRS		Validé à l'unanimité
7.7	Catherine GROSSETETE Gérard OREGGIA	Aucun coût n'a été voté lors de l'assemblée générale. Par conséquent comment serait facturé la distance XXS (pass compétition)	La distance XXS sera présenté à l'AG dans le vote des coûts 2021 (23 pour, 1 contre, 1 abstention) La CNRS devra traiter le sujet du départ décalé pour les benjamins.

1.2. Dégressivité de la compensation du pass'compétition PACA/AURA

L'Assemblée Générale du 13 décembre 2017 avait acté, pour 2018, la baisse de la part fédérale sur les pass compétition non conventionnés et, pour 2019, l'harmonisation nationale des tarifs des pass compétition avec une compensation financière, dans la limite du nombre de pass vendus en 2018, pour les ligues qui n'étaient pas conventionnées.

Lors de l'Assemblée Générale d'avril 2019, la question de la durée de compensation a été posée. En réponse, le Bureau Exécutif présente les trois propositions suivantes. Emmanuel CHABANNES remercie la Ligue PACA et la Ligue AURA de leur coopération.

	2019	2020	2021	2022	2023
Proposition du BE	100% compensation	66% compensation	33% compensation	0%	0%
Proposition de la	100%	100%	50%	25%	0%
ligue PACA	compensation	compensation	compensation	compensation	
Proposition de la	100%	75%	50%	25%	0%
ligue AURA	compensation	compensation	compensation	compensation	

Le Conseil d'administration valide à l'unanimité la présentation de ces 3 propositions lors de la prochaine assemblée générale.

2. Sujets de fond, présentations :

2.1. Subvention ANS (ex CNDS) et nomination d'une commission d'évaluation/d'attribution

En 2020 la Fédération sera en charge de l'affectation des subventions ANS (ex CNDS) correspondant à la part territoriale. L'Agence Nationale du Sport (ANS) recommande qu'une commission d'attribution soit formée.

Le BE propose le fonctionnement suivant au Conseil d'Administration :

- 1. Axes à soutenir sur la base des orientations de l'agence et de la F.F.TRI.
- 2. Commission d'attribution indépendante de toutes instances (BE, CA, président de ligue)

 Le Conseil d'Administration valide à la majorité que la commission sera indépendante (20 Pour, 4 Contre)
- 3. 7 personnes (licenciées ou non)
 - Le Conseil d'Administration valide à la majorité le nombre de personnes qui doit composer cette commission d'attribution (22 Pour, 1 Contre, 2 Abstention) Le Conseil d'Administration valide à la majorité que la commission est ouverte à des non licenciés. (17 Pour, 7 Contre, 1 Abstention)
- 4. Nomination des membres de la commission par le Président (avec appel à candidature pour les personnes s'estimant compétentes de déposer candidature auprès du président)

 Le Conseil d'Administration valide à la majorité que la nomination des membres sera faite par le Président et qu'un appel à candidature sera fait. (14 Pour, 5
- 5. Quorum: au minimum 5 personnes

contre et 4 abstention).

- Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le guorum.
- 6. Attributions des fonds ANS (ex CNDS) seront validées par la commission. La Commission est décisionnelle.
 - Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le fait que la commission sera décisionnelle.
- 7. La commission peut être révoquée par le président fédéral après avis du BE.
 - Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la possibilité de révocation de la commission par le président fédéral après avis du BE.

2.2. Arbitrage hors épreuve fédérale

Pierre Bigot secrétaire général présente la situation juridique de l'arbitrage sur des compétitions hors fédération.

En résumé, la fonction d'arbitre labellisé fédération Française de Triathlon ne peut être exercée que sur les organisations affiliées à la fédération. Néanmoins les arbitres peuvent participer à l'organisation d'une épreuve non affiliée sous réserve de ne pas s'identifier comme "arbitre officiel", et quelconque identification lié à la fédération Française de Triathlon. Dans une telle situation, ils ne seront pas titulaires de la mission de service public que leur confère l'article L223-2 du Code du sport.

2.3. Point financier:

2.3.1. Atterrissage 2019

Emmanuel CHABANNES, Trésorier Général, présente la projection financière de l'année 2019 et rappelle que lors de la construction du budget 2019, l'équilibre budgétaire a été atteint en tenant compte des discussions très avancées que la F.F.TRI. avait avec un important partenaire

potentiel. Cette négociation n'ayant malheureusement pas abouti, la prévision de produits nouveaux ne sera pas atteinte et il demande à tous les secteurs, conformément au BE du 31 août / 1er septembre, de se limiter à une consommation budgétaire à hauteur de 95%.

Suivi financier année 2019						
		Dépenses				
	Budget Année	Actuel		Projection		
Administration	307 250 €	221 228 €	72,0%	311 028 €	Adhésions	
Com / Marketing	374 600 €	357 346 €	95,4%	374 600 €	Partenariats	
Ligues régionales	435 137 €	316 742 €	72,8%	435 497 €	Subvention MS	
Développement	345 750 €	128 532 €	37,2%	334 890 €	Autres subventions	
Haut Niveau/ Formation	2 178 951 €	1 581 677 €	72,6%	2 221 810 €	Ressources propres	
Vie Sportive	776 754 €	639 582 €	82,3%	763 500 €	Epreuves Nationales	
Siège fédéral	1 958 782 €	1 909 882 €	97,5%	2 036 233 €	Divers	
Total Dépenses	6 377 224 €	5 154 989 €	80,8%	6 477 558 €	Total Recettes	

	Recettes			
	Budget Année	Actuel		Projection
Adhésions	4 198 100 €	3 866 111 €	92,1%	4 246 547 €
Partenariats	180 000 €	80 000 €	44,4%	80 000 €
Subvention MS	1 248 024 €	1 112 261 €	89,1%	1 238 024 €
Autres subventions	61 192 €	63 712 €	104,1%	80 109 €
Ressources propres	421 433 €	359 309 €	85,3%	426 238 €
Epreuves Nationales	217 075 €	211 195 €	97,3%	216 500 €
Divers	51 400 €	53 450 €	104,0%	80 850 €
Total Recettes	6 377 224 €	5 746 038 €	90,1%	6 368 268 €
Résultat avant Impôt	0€	591 049 €		-109 290 €

Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif et Financier, demande aux chargés de mission, présidents de commissions, de faire remonter leurs projections de dépenses pour la fin d'année 2019 afin qu'il puisse mettre à jour la projection d'atterrissage budgétaire au 31/12/2019.

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, informe le CA que la F.F.TRI. a fait l'objet courant juillet d'un audit demandé par le Ministère. Suite à cet audit portant sur l'utilisation des subventions de l'Etat, il nous est recommandé d'adapter notre suivi budgétaire aux actions définies par le ministère afin de faciliter le rapprochement entre notre suivi budgétaire et le plan d'action des conventions d'objectifs. Cette recommandation sera mise en oeuvre dès la construction du budget 2020.

2.3.2. préparation 2020

Emmanuel CHABANNES, présente les grandes orientations budgétaires 2020 arrêtées par le BE et Pierre BIGOT, Secrétaire Général, précise que le budget prévisionnel sera établi par le Bureau Exécutif au mois de novembre afin de disposer d'un budget arrêté dès le début de l'année :

Année olympique : (+50 k€ + les primes olympiques à budgéter)

- primes olympiques et paralympiques
- 50 k€ fonds propres supplémentaires sur les lignes abondées par le ministère
- communication pré et post JO/JP

Année élective : (+50 k€)

- o obligation de tenir une 2eme AG
- o réduction des réunions institutionnelles en fin d'année (fin de mandat / période de campagne électorale) : suppression du séminaire des présidents de ligue, réduction du nombre de réunions physiques du BE / CA / commissions...

• Relations internationales : (+50 k€)

 accueil du congrès ITU. Lors du dépôt de candidature auprès de l'ITU, il a bien été précisé que la F.F.TRI. n'irait pas au-delà de cette somme.

Administration

- Gestion du CNDS en interne sans recrutement supplémentaire. Cette gestion du CNDS en interne permet d'effectuer des économies en évitant les embauches ou la sous traitance.
- Gel des modifications des réglementations sportives en 2020.

Compte tenu de la suppression du Conseil d'administration de septembre 2020, la réglementation ne connaître pas de changements. Toutefois la réglementation sportive pourra être modifiée à la marge s'îl est question d'une contrainte du terrain ou de la sécurité des pratiquants.

Pierre BIGOT remercie Joseph KERDO et Hervé SIMON pour l'investissement qu'ils consacrent à l'organisation de l'assemblée générale de Valence du 4 avril 2020. Il informe les administrateurs que la fédération devrait bénéficier de la gratuité des salles pour cette assemblée générale.

3. Points d'informations / questions diverses

3.1. Calendrier des réunions fédérales fin 2019 - 1er trimestre 2020

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente les dates des prochaines réunions jusqu'à l'assemblée générale de Valence. Il précise que la deuxième assemblée générale se tiendra le 12 décembre 2020 et qu'il n'y aura pas de réunions physiques à la fin de l'année 2020 conformément aux orientations budgétaires 2020.

FIN 2019

•	Mardi 8 octobre 2019	BE LET
•	Mardi 29 octobre 2019	BE TÉL
•	Vendredi 15 novembre 2019	BE PHYSIQUE INSEP

vendredi 15 novembre 2019 BE PHYSIQUE INS

Vendredi 22 & 23 novembre 2019 **SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS DE LR - SÉNAT -**

PARIS

Mardi 3 décembre 2019
 Mardi 17 décembre 2019
 BE TÉL

DÉBUT 2020

Mardi 7 janvier 2020
 Vendredi 17 janvier 2020
 Mardi 28 janvier 2020
 Mardi 11 février 2020
 BE TÉL
 BE TÉL
 BE TÉL

Mardi 11 Tevrier 2020
 Mardi 25 février 2020
 Vendredi 6 mars 2020
 BE TÉL
 BE TÉL VALIDATION DES COMPTES

• Mardi 10 mars 2020 CA TÉL VALIDATION DES POINTS STATUTAIRES

Vendredi 20 mars 2020
 Samedi 21 mars 2020
 BE PHYSIQUE LIEVIN
 CA OUVERT AUX LR PHYSIQUE LI

Samedi 21 mars 2020
 Mardi 31 mars 2020
 CA OUVERT AUX LR PHYSIQUE LIEVIN
 BE TÉL

Vendredi 3 avril 2020
 BE PHYSIQUE VALENCE

Samedi 4 avril 2020

AG VALENCE

Jean-Michel BUNIET souhaite s'exprimer : "Nous sommes aujourd'hui à moins de 15 mois de la prochaine échéance électorale. Pour être exact nous sommes à 441 jours de l'élection qui décidera l'avenir de la F.F.TRI. pour l'olympiade 2021 - 2024.

Au travers de comportements, d'attitudes, de paroles ou d'affichages, on devine, on suppose, on suspecte aujourd'hui certains de velléité de candidature sans que rien ne soit déclaré officiellement. Je ne pense pas que cela soit sain, il est de beaucoup préférable d'avoir un comportement honnête, transparent, sans ambiguïté.

Je n'ai pas d'ambition personnelle mais j'ai encore des idées et j'aimerais porter certains projets dans l'intérêt des sports enchaînés et donc de cette fédération. A cet effet, j'annonce aujourd'hui que je veux initier une liste dont le but sera, si elle est majoritaire, de réorienter la fédération vers des objectifs de performance et de développement novateurs. Ce nouveau projet fédéral devra s'inscrire pleinement dans les grands enjeux de société et faire de ces problématiques un filtre incontournable à toutes décisions.

J'ai bien dit que je veux initier cette liste mais je ne dis pas que j'en serai le porte-drapeau, je ne sais même pas si mon nom figurera sur celle-ci, celle ou celui qui sera tête de liste reste encore à choisir.

Je lance donc aujourd'hui un appel pour que les femmes et les hommes qui veulent avec moi bâtir un nouveau projet pour la F.F.TRI., le triathlon, le duathlon, l'aquathlon, le bike & run, le raid et le swimrun se fassent connaître et me rejoignent pour travailler ensemble à bâtir ce projet partagé autour d'un leader que nous choisirons. Ceux qui figureront sur cette liste doivent savoir qu'ils s'engagent à travailler et être disponibles pour la fédération durant 4 ans. En s'engageant, ils prennent une charge, ils n'inscrivent pas une ligne de plus sur leur carte de visite.

J'espère et demande qu'à compter d'aujourd'hui chacun, candidat, colistier ou soutien saura respecter l'éthique qu'il convient de trouver dans nos instances en respectant chaque liste candidate, en n'abusant pas de sa situation actuelle et en sachant rester neutre lors de ses missions."

3.2. Enquête "Mieux connaître les clubs"

Daniel BOISSIERE présente les résultats de l'enquête club qui a été menée en 2018. L'objectif de l'enquête était de mieux connaître l'identité des clubs, leur offre sportive, leur encadrement des pratiques ainsi que l'emploi au sein de ces clubs. Par ailleurs, elle a également permis de construire l'offre de formation qui a été présentée lors du dernier CA.

L'enquête club est téléchargeable sur le site internet de la Fédération : https://bit.ly/2n7Pn3H

Philippe LESCURE, Président, indique que cette enquête sera présentée lors du séminaire des présidents de Ligues.

3.3. Championnat de France des Clubs Féminin de Division 2 & 3 de Duathlon

Christophe LEGRAND président de la commission des grandes épreuves nationales informe le Conseil d'Administration de la création d'une Division 2 de Duathlon de type A pour la saison 2020. Cette première saison se déroulera sur 3 étapes. Pour la saison 2021, l'objectif est de passer à 4 étapes.

En parallèle il est créé une division 3 de Duathlon de Type B.

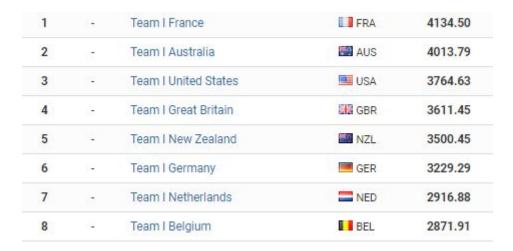
Ces championnats se dérouleront sur les étapes des Grand-Prix F.F.TRI. de Duathlon.

Christophe LEGRAND profite de son temps d'intervention pour indiquer que la Commission Nationale des Epreuves Nationales ne gérera plus le championnat de France Paratriathlon en raison du grand nombre d'interlocuteurs se mettant directement en relation avec l'organisateur alors qu'un Délégué Technique Référent est désigné et que ce dernier est l'interlocuteur privilégié entre l'organisation et la Fédération Française de Triathlon.

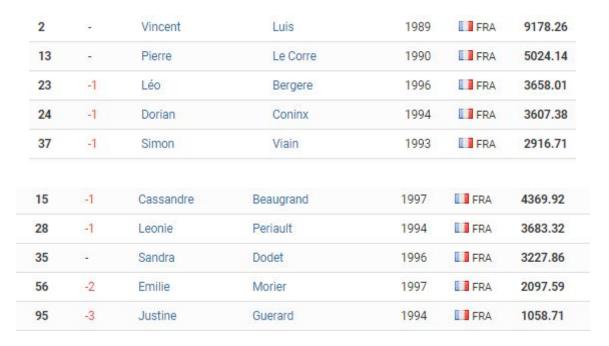
Le Président LESCURE propose que cette situation particulière soit examinée avec les responsables concernés.

3.4. Point d'information Jeux Olympiques et Paralympiques

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, indique que la chasse aux quotas olympiques et paralympiques a commencé le 11 mai 2018. La France est en première position. Tout en sachant que les 7 premières nations ont 2 dossards chez les femmes et 2 dossards chez les hommes. La France est d'ores et déjà assurée d'avoir ces dossards pour les JO de Tokyo.



Le DTN rappel qu'il est possible d'obtenir un troisième quota en plaçant 3 hommes ou 3 femmes dans les 30 premiers du classement individuel.



Le DTN renseigne le Conseil d'Administration sur la position des paratriathlètes pour les Jeux Paralympiques de Tokyo.

1	-	Geert	Schipper H2	1977	■ NED	H2
2	272	Giovanni	Achenza H1	1971	III ITA	H1
3	- 2	Alexandre	Paviza H1	1971	□ FRA	H1
4		Joseph	Townsend H2	1988	₫ ij GBR	H2
5	12/	Ahmed	Andaloussi H1	1972	□ FRA	H1
1	*	Alexis	Hanquinquant	1985	E FRA	PTS4
1	-	Héctor	Catalá Laparra B2	1988	ESP	B2
2	2	Dave	Ellis B3	1986	₩ GBR	B3
3	7	Jose Luis	García Serrano B1	1983	ESP	B1
4	8	Antoine	Perel B1	1986	■ FRA	B1
5	¥	Brad	Snyder B1	1984	■ USA	B1
6		Arnaud	Grandjean B3	1986	■ FRA	В3
1	-	Fran	Brown	1984	₩ GBR	PTS2
2		Liisa	Lilja	1992	⊞ FIN	PTS2
3	841	Hailey	Danz	1991	■ USA	PTS2
4		Veronica Yoko	Plebani	1996	■ ITA	PTS2
5	-	Yukako	Hata	1981	JPN	PTS2
6	-	Rakel	Mateo Uriarte	1975	ESP	PTS2
7		Allysa	Seely	1989	■ USA	PTS2
8	is .	Cécile	Saboureau	1983	■ FRA	PTS2
1	-	Claire	Cashmore	1988	⊞ GBR	PTS5
2	2	Lauren	Steadman	1992	E⊞ GBR	PTS5
3	-	Kamylle	Frenette	1996	CAN	PTS5
4	28	Alisa	Kolpakchy	1996	UKR	PTS5
5	-	Grace	Norman	1998	■ USA	PTS5
6	5	Kate	Doughty	1983	AUS	PTS5
7	2	Gwladys	Lemoussu	1989	FRA	PTS5

1	*	Susana	Rodriguez B2	1988	ESP	B2
2	0	Melissa	Reid B3	1990	₫ ∄ GBR	B3
3	-	Jessica	Tuomela B1	1983	I ● CAN	B1
4	78	Elizabeth	Baker B3	1974	■ USA	B3
5	28	Annouck	Curzillat B1	1992	■ FRA	B1

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, rappelle que les quotas ne sont pas nominatifs et précise que la liste des athlètes en position de sélectionnables sera annoncée le mardi 1^{er} octobre.

3.5. Point enquête mondiale ITU

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, informe les membres du CA que l'ITU a mené une enquête auprès de l'ensemble des fédérations. Le but de cette enquête et de connaître le niveau de structuration de chaque fédération dans le domaine, sportif, communication, administratif, financier

La F.F.TRI. est classée première au niveau européen et international au regard de son organisation et de sa structuration. Pierre Bigot remercie l'ensemble des acteurs fédéraux qui ont contribué à ce résultat.

3.6. Affaires internationales

Philippe LESCURE, Président, explique que la F.F.TRI. va accueillir et préparer le Congrès ITU 2020 à PARIS, avec une prise en charge maximale de 50 000 euros. Des subventions seront demandées auprès de la Ville de Paris, de la région, du Ministère et du COJO.

Philippe LESCURE précise également que le Congrès de la FRATRI se tiendra très prochainement à Tunis.

3.7. Accord cadre

Cédric GOSSE, Vice-président en charge de la relation avec les Ligues régionales, présente l'échéancier du dernier trimestre 2019 :

- 20 sept 2019 : mail d'information adressé aux LR.
- ❖ Septembre à novembre 2019 : point d'étape individuel avec chacune des Ligue Régionale
- ❖ Novembre 2019 : envoi d'un formulaire en ligne pour réaliser le bilan de l'année écoulée. Retour de la convention signée et précisions données sur l'organisation des missions des CTL au sein de la LR si présence de plusieurs CTL.
- **Fin novembre début décembre** : versement de l'aide par l'administration fédéral

En l'absence d'Eric SAEZ, absent du CA pour raison professionnelle, Gérard OREGGIA communique la remarque de la ligue Corse concernant l'accord cadre : au regard des conditions d'octroi de l'accord cadre, la ligue perdra en comparaison à l'année passée environ 7000 € puisqu'elle n'a pas de Conseiller Technique de Ligue salarié. Cette somme correspond aux dépenses nécessaires pour le déplacement des jeunes aux championnats de France.

Cédric GOSSE rappelle que les rendez vous prévus seront l'occasion pour chaque ligue de faire part de leurs remarques.

La convention "accord cadre" prévoit que :

- Peut être recruté sur un poste de CTL, toute personne titulaire du DEJEPS mention Triathlon ou inscrite en formation DEJEPS triathlon dans la première année de son activité.
- La nomination au poste de CTL est effectuée par le Directeur Technique National sur proposition de la Présidence de la Ligue Régionale.

Gérard OREGGIA regrette de ne plus "avoir la main" sur le personnel qui est nommé par le Directeur Technique National.

Benjamin MAZE, Directeur Technique National, répond que le processus de nomination du CTL par le Directeur Technique National sur proposition de la Présidence de la Ligue Régionale a toujours existé, et permet de pouvoir répondre au cadre clair de l'aide à la professionnalisation. Cette aide permettra également d'accroître les relations avec les Conseillers Techniques de Ligues.

3.8. Point Communication & Marketing

Jacky BAUDRAND présente le point communication et Marketing :



5 UNIVERS

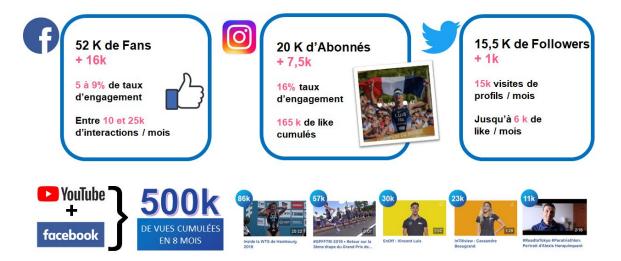
Pour communiquer en une segmentation aussi opportune que possible, nous arrêtons 5 pôles conversationnels (ou de prise de parole) :

- Les équipes de France
- Le Grand Prix de Triathlon et les épreuves nationales
- La vie fédérale et ses commissions
- La famille triathlon
- Les partenaires

Chacun de ces pôles donne lieu à une typologie de communication, orchestrée et éditorialisée spécifiquement.

L' APPROCHE OMNICANALE

La segmentation en 5 typologies conforte évidemment l'ambition omnicanale. Digital, event, print, vidéo... il ne s'agit pas d'être 360 sur chaque prise de parole mais bien d'opter pour les canaux les plus pertinents au cas par cas.



Actions Club

Envoi d'un kit de rentrée

Mise à disposition sur serveur FTP dédié:

- Flyers, Affiches en pdf,
- Annonces jpg pour les réseaux sociaux (couverture facebook, publications...)

Les visuels sont disponibles :

- En version générique, prêt à l'emploi.
- En version personnalisable.

Envoi d'une newsletter spécifique : C'est la rentrée!

• 1491 destinataires







Taux d'ouverture : 52 %

Bénédict MARET, Chargée de mission Sport Eco Responsable, regrette que le plan de Communication et de Marketing ne reprenne pas :

- les valeurs de la mixité
- les objectifs de développement durable

Bénédict MARET insiste vivement pour que ces valeurs et objectifs portés par la Fédération soient relayés par la Communication.

NEWSLETTER: MON CLUB F.F.TRI.

Périodicité : mensuelle

Cible: Clubs

Supervision du contenu : Pierre Bigot et Delphine Laborde

Rubriquage:

Zoom sur

Vie Associative

Ressources Humaines

Finances

Question du mois

Actualité Fédérale

Mon club F.F.TRI.

Destinataires: 2 400* Taux d'ouverture : 48,4 %*

Heures de diffusion TV toutes chaînes

2012	2017	2018
1h38	46h47	67h24
40ème sport le plus diffusé	21ème sport le plus diffusé	13ème sport le plus diffusé

Informations sur la communication déployée sur le Grand Prix



^{*} moyenne

Point marketing



Action segmentée de conquête et de fidélisation afin d'amplifier le renouvellement des licences et les nouvelles adhésions.

3.9. Point Médical

Anne-Charlotte DUPONT, Vice-présidente en charge du Médical et du Sport Santé, présente un point d'information :

Pour la Commission Médicale:

- Suivi sport de haut niveau : bon fonctionnement grâce à l'équipe médicale et paramédicale (5 médecins et 9 kinés)
- ❖ Informatisation des suivis médicaux (logiciel Playsharp) : création d'un dossier informatisé pour la D1 + mise en place pour le début de la saison 2019-2020 des dossiers informatisés ITU et SHN
- Collogue national médical commun F.F.TRI. et FFC à Marseille en novembre 2019

Pour la mission santé-bien-être-loisir :

- ❖ 2019 = mise en place de la formation sport-santé de niveau 2 Les étapes :
 - élaboration du plan de formation
 - validation par le CNOSF
 - publication au JO <u>ICI</u> sur la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée
 - mise en place pratique de la première session de formation qui se déroulera à Dijon du 20 au 23 octobre ICI

3.10. Championnats de France RAID

Hervé SIMON, Chargé de mission Raids, indique que les championnats de France Raids étaient initialement prévus le 11 et 12 juillet 2020. Cette date est reportée au 10 et 11 octobre 2020. En

effet les Championnats du Monde sont programmés très tardivement du 20 au 28 juin et les équipes françaises ne pourront enchaîner la Coupe du Monde et les Championnats de France.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

> **Philippe LESCURE** Président

Pierre BIGOT Secrétaire Général